



Le Président,

21.03.02

**Communication du Président du Conseil Régional
à la Séance Plénière
Réunion du vendredi 23 juillet 2021
Rapport d'activité et de développement durable 2020**

En application de l'article L 4132-19 du CGCT, mais aussi en complément et en cohérence avec le compte administratif 2020 soumis à votre vote au cours de cette session, je vous présente le rapport d'activité et de développement durable de la Région.

Ce rapport met en valeur pour chacune des politiques régionales, un certain nombre de temps forts de l'année 2020, de faits et de chiffres qui rendent compte de l'action de la Région Centre-Val de Loire, de la mise en œuvre des décisions et de l'action des principaux opérateurs. Il comprend également des focus Développement Durable présentant des opérations emblématiques en matière de durabilité (c'est-à-dire prenant en compte le plus simultanément possible des préoccupations économiques, sociales et environnementales).

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de cette communication.

François BONNEAU